Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

———

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quels facteurs structurent et hiérarchisent l’espace social actuel ?

DOCUMENT 1

Salaires mensuels nets moyens par âge selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018 en euros (en équivalent temps plein)

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	60 ans et plus	**Ensemble**
Cadres supérieurs	2 592	3 545	4 495	4 990	5 863	**4 214**
Professions intermédiaires	1 910	2 257	2 464	2 597	2 890	**2 353**
Ouvriers	1 581	1 769	1 841	1 862	1 891	**1 774**
Employés	1 500	1 707	1 772	1 794	1 910	**1 690**
Ensemble	**1 730**	**2 233**	**2 581**	**2 706**	**3 198**	**2 369**
Écart cadres-employés	**1 092**	**1 838**	**2 723**	**3 196**	**3 953**	**2 524**

Champ : Salariés en équivalent temps plein du secteur privé.

Lecture : Les employés de moins de 30 ans du secteur privé gagnent en moyenne 1 500 euros net par mois pour un temps plein, contre 2 592 euros pour les cadres supérieurs du même âge.

Source : INSEE, 2018.

DOCUMENT 2

Taux d'activité[1], taux de chômage et part du temps partiel dans l'emploi des 25-49 ans, selon le sexe et la situation familiale en 2020

En %	Taux d'activité[1]		Taux de chômage		Part du temps partiel dans l'emploi	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Pas en couple, sans enfant	85,3	84,4	11,4	13,5	16,5	9,5
Pas en couple, avec enfants	78,2	92,7	11,6	5,9	27,5	5,7
En couple, sans enfant	88,0	93,8	6,9	6,4	14,3	5,4
En couple, avec enfants	81,3	95,5	5,5	4,7	29,9	4,8
- *dont 3 enfants ou plus (un au moins a moins de 3 ans)*	*47,5*	*92,6*	*12,1*	*9,7*	*45,7*	*7,3*
Ensemble	**82,5**	**91,9**	**7,5**	**7,4**	**25,0**	**6,1**

Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 25 à 49 ans, ensemble (pour le taux d'activité), actives (pour le taux de chômage) ou en emploi (pour la part du temps partiel).

Source : d'après *INSEE Références*, 2022.

1 : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

DOCUMENT 3

6,3 millions des personnes de 12 ans et plus (11 % de la population de cet âge) ne se connectent jamais à l'Internet en France, selon l'enquête du CRÉDOC[1] (données 2018). Pas moins de 12,5 millions n'ont pas d'ordinateur chez eux et huit millions pas d'accès fixe par ordinateur à Internet. 25 millions n'utilisent jamais les réseaux sociaux […].

Face aux nouvelles technologies, l'âge est le clivage le plus net. 43 % des 70 ans et plus n'ont pas d'ordinateur, 40 % ne surfent pas sur Internet, 18 % ne disposent pas de téléphone mobile, les deux tiers n'ont pas de smartphone et pas loin de 90 % ne se connectent jamais aux réseaux sociaux. […]

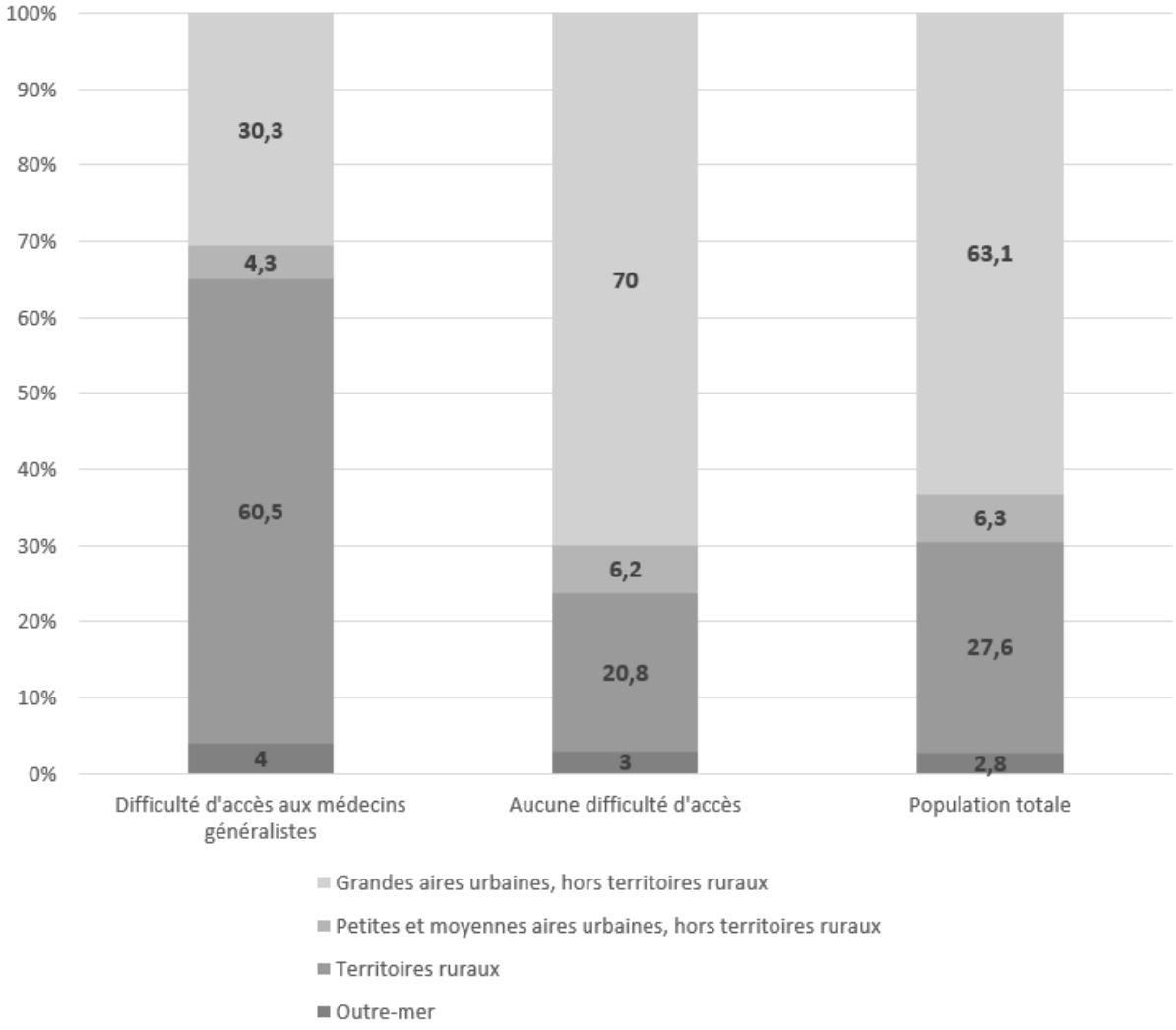
Le second critère clivant est celui du diplôme. 57 % des non-diplômés n'ont pas d'ordinateur chez eux, 46 % ne se connectent pas à Internet, 76 % n'ont pas de tablette, 63 % pas de smartphone et 17 % pas de téléphone portable.

Source : *Centre d'observation de la société*, 2018.

1 : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

DOCUMENT 4

Part de population concernée ou non par des difficultés d'accessibilité aux soins, selon le type de commune de résidence, en 2019 (en %)



Champ : Pour les médecins généralistes : professionnels de santé libéraux de 65 ans ou moins et salariés en centres de santé ; France entière, hors Mayotte.

Source : DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), *Études et résultats*, 2021.

Lecture : En 2019, 27,6 % de la population française vit dans des territoires ruraux. 20,8 % de la population ne connaissant aucune difficulté d'accessibilité aux soins vit dans les territoires ruraux et 60,5 % de la population connaissant des difficultés d'accès aux médecins généralistes vit dans ces territoires.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

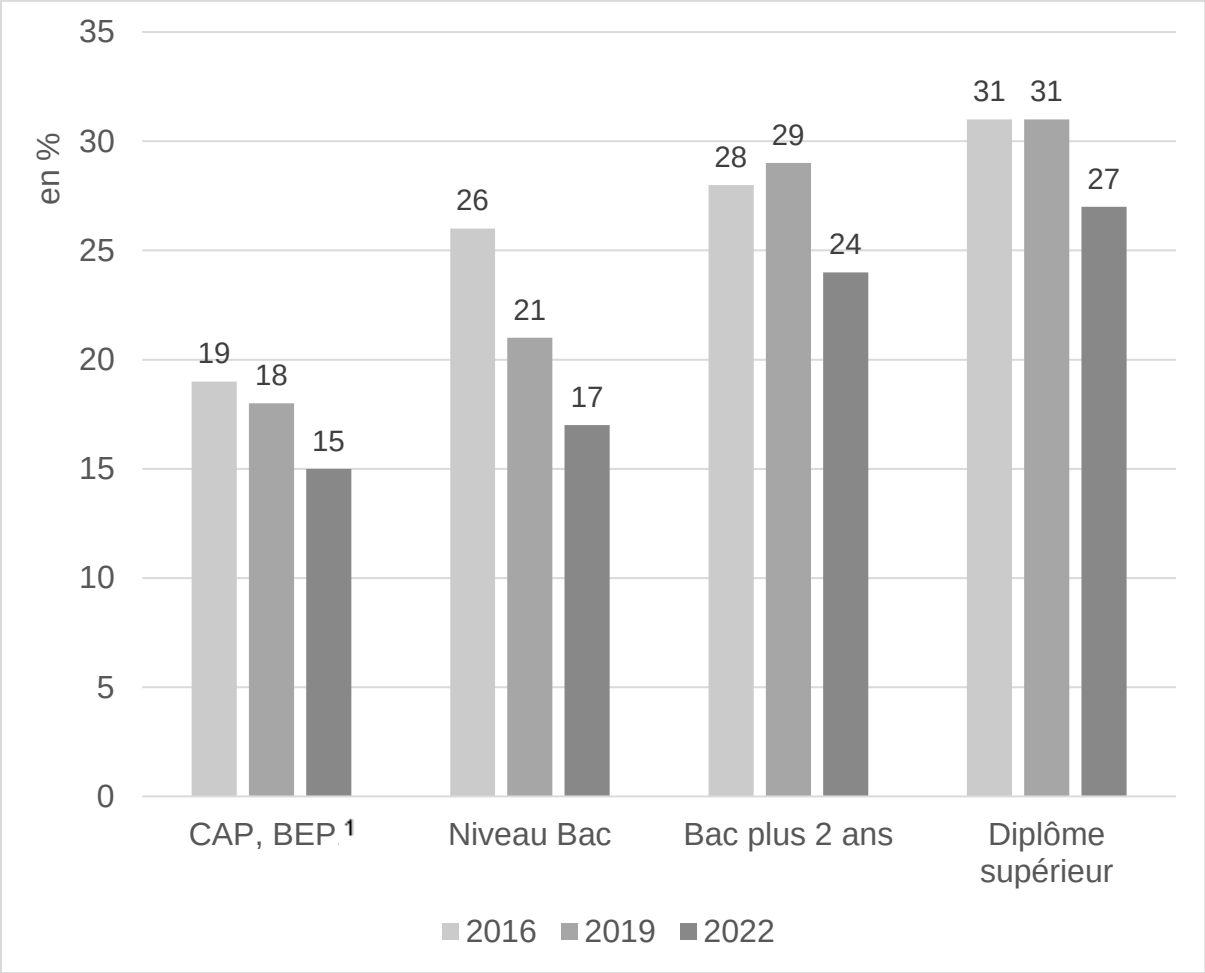
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Montrez comment les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale peuvent permettre de lutter contre le chômage.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Évolution de la proportion des Français bénévoles dans une association, selon le niveau de diplôme entre 2016 et 2022 (en %)



Source : Cécile BAZIN, Marie DUROS, Aziz BEN AYED, Patrick BONNEAU et Jacques MALLET, *La France bénévole : évolutions et perspectives*, 2022.

[1] CAP, BEP : Certificat d'Aptitude Professionnelle et Brevet d'Études Professionnelles.

1. À l'aide des données du document, vous comparerez la proportion de bénévoles parmi les diplômés du supérieur à celle des individus qui ont un niveau Bac en 2016 et en 2022. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique peut dépendre de différentes variables sociodémographiques. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'en présence de bien commun, les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont soumis à des contraintes.

DOCUMENT 1

La construction d'un accord international sur le climat renvoie à la question du « passager clandestin ». La perturbation climatique est liée au stock global de gaz à effet de serre présent dans l'atmosphère, qui n'est que faiblement corrélé au flux annuel d'émissions de chaque pays. Pour chaque acteur pris isolément, il n'y a pas de corrélation directe entre le niveau de l'effort engagé pour réduire ses émissions et le bénéfice qu'il en tirera sous forme de moindres dommages. De plus, les impacts les plus sévères sont éloignés dans le temps, ce qui incite chacun à reporter l'intégralité des coûts du changement climatique sur les générations futures. Dans un tel contexte, chaque joueur a intérêt à attendre que ses voisins lancent l'action ; la position idéale étant celle du « passager clandestin », qui ne ferait aucun effort quand tous les autres s'engageraient pour protéger le bien commun. Inversement, aucun acteur n'a intérêt à s'engager unilatéralement tant qu'il n'a pas la conviction que d'autres suivront dans le cadre d'une coalition plus large. Face à cette question du passager clandestin, Europe et États-Unis ont adopté des attitudes opposées. […] L'Europe a toujours considéré que l'engagement unilatéral des pays riches était de nature à provoquer un effet d'aspiration des autres pays, qui rejoindraient spontanément une large coalition internationale. À l'opposé, le Sénat américain adopta dès 1997, à une majorité écrasante, une résolution s'opposant à la ratification de tout traité sur le climat qui lierait les États-Unis sans que des pays comme la Chine ou l'Inde se soient engagés à des efforts équivalents. Cette résolution rendait impossible la ratification par les États-Unis du protocole de Kyoto[1] et contribua à l'enlisement des négociations.

Source : Christian DE PERTHUS et Raphaël TROTIGNON, « COP21 : quelles chances de succès ? », *Institut français de relations internationales*, 2015.

1 : Le protocole de Kyoto est le premier traité international juridiquement contraignant contre le réchauffement climatique. Il a été adopté en 1997 et comprend des engagements pour 38 pays industrialisés, avec un objectif de réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % entre 2008 et 2012, par rapport aux émissions de 1990.

DOCUMENT 2

Émissions de CO_2 par habitant dans le monde
(en tonnes de CO_2 par habitant et en %)

	1990	2019	Évolution 1990-2019 (en %)
Amérique du Nord	**16,1**	**12,5**	**-22,1**
dont Canada	16,4	15,6	-5,0
dont États-Unis	20,3	15,6	-23,3
Amérique centrale et du Sud	**1,9**	**2,5**	**+32,4**
dont Brésil	1,5	2,3	+48,0
Europe et ex-URSS	**10,8**	**7,3**	**-32,2**
dont Russie	16,2	12,4	-23,3
UE à 27	9,1	6,6	-27,7
Dont : Allemagne	*12,8*	*8,5*	*-34,1*
Espagne	*5,9*	*5,5*	*-7,1*
France	*6,7*	*4,8*	*-28,2*
Italie	*7,6*	*5,5*	*-27,5*
Pologne	*9,7*	*8,4*	*-14,2*
Royaume-Uni	*10,2*	*5,4*	*-46,8*
Afrique subsaharienne	**1,0**	**0,8**	**-17,5**
Moyen-Orient et Afrique du Nord	**3,4**	**6,0**	**+75,1**
dont Arabie Saoudite	10,7	17,9	+68,3
Asie	**1,8**	**4,5**	**+149,3**
dont Chine	2,1	8,3	+289,6
dont Corée du Sud	6,3	12,6	+99,7
dont Inde	0,7	1,9	+176,7
dont Japon	9,3	9,1	-1,8
Océanie	**11,8**	**12,1**	**+2,9**
Monde	**4,3**	**5,0**	**+15,3**

Source : Ministère de la transition écologique, *Chiffres clés du climat, France Europe et Monde*, 2022.

DOCUMENT 3

Les dernières décennies ont été marquées par une certaine convergence économique entre pays, notamment portée par le développement rapide de l'Inde et de la Chine, bien que les taux de croissance du PIB demeurent bas dans certains pays africains […]. Dans le même temps, les émissions mondiales de gaz à effet de serre n'ont fait que croître, et on observe déjà un réchauffement moyen global de 1,1°C par rapport à l'ère pré-industrielle, ce qui a des conséquences importantes sur les inégalités de revenu. […] Tant au niveau des pays qu'à celui des individus, ce sont en général les moins riches qui sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Les différents effets du changement climatique (vagues de chaleur, sécheresses, montée du niveau de la mer...) touchent de manière disproportionnée les moins riches. Ils risqueraient de ralentir la convergence espérée entre les pays et de rendre plus difficile la réduction des inégalités observée à l'intérieur des pays.
Par ailleurs, les inégalités économiques se reflètent dans les différences de contribution aux émissions de gaz à effet de serre à l'échelle globale. Les pays développés et les individus les plus riches, de par leur niveau de consommation, contribuent de manière disproportionnée à l'augmentation de la température. Il y a là une double peine : ce sont ceux qui risquent de subir le plus les conséquences du changement climatique qui contribuent le moins au problème […] et réciproquement, les pays les plus responsables qui sont aussi les moins vulnérables.

Source : Céline GUIVARCH et Nicolas TACONNET, « Inégalités mondiales et changement climatique », *Revue de l'OFCE*, 2020.